

Lexan granulés jaunes

*Appât granulé pour la lutte contre les mouches
dans tous types d'élevages*

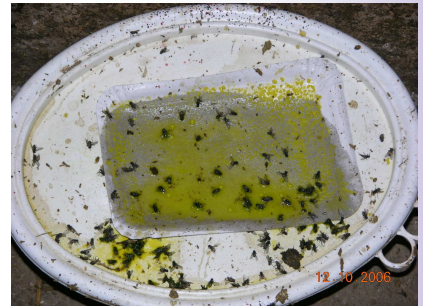
Contient: 5 g/kg d'Acétamipride (GB)

• Descriptif produit :

Lexan granulés jaunes est un appât granule insecticide pour le contrôle des mouches dans tous les types d'élevages (bétail, porcs, volailles, moutons, lapins, chevaux...). **Lexan granulés jaunes** est sans odeur et facile d'emploi.

Lexan granulés jaunes a une excellente attractivité pour les mouches grâce à la combinaison de deux attractifs alimentaires et une phéromone sexuelle.

Lexan granulés jaunes contient de l'Acétamipride un insecticide de nouvelle génération de la famille des néo-nicotinoïdes. Il agit par ingestion et par contact sur le système nerveux dans la zone post-synaptique. Les mouches arrêtent de se nourrir et meurent rapidement. L'Acétamipride est soutenue dans le cadre de la Directive Biocide. Le dossier a été jugé recevable en mai 2006.



Grâce à ses profils toxicologiques et écotoxicologiques favorables **Lexan granulés jaunes** est un produit sûr d'emploi avec un impact limité sur l'environnement.

• Mode d'emploi:

Lexan granulés jaunes doit être appliqué sur les surfaces où les mouches demeurent, passent ou se nourrissent. La fréquence de renouvellement du traitement varie de une à six semaines selon le niveau d'infestation. **Lexan granulés jaunes** peut être utilisé pour prévenir l'infestation des mouches ou réduire leur population.

L'appât s'applique par épandage. Utiliser **Lexan granulés jaunes** dans et autour des endroits où les mouches sont une nuisance (sur les rebords des fenêtres, zones de stockage de lisier, près des points d'eau...), éviter les courants d'air. En cas d'application au sol, placer l'appât sur des cartons, dans des coupelles... Le produit peut être appliqué en présence d'animaux.

Appliquer **Lexan granulés jaunes** (ne pas faire de tas) à la dose approximative de 25 grammes pour 10 m² de surface à protéger. Placer les postes d'appâtage hors de la portée des animaux. Pour augmenter l'attractivité (particulièrement dans les environnements à forte concurrence alimentaire) pulvériser de l'eau sur les granulés.

• Emballages disponibles:

Boîtes métal de 400 g et 2 kg ; flacons PE de 300 g à 500 g. Tout autre conditionnement peut être étudié.

• Etiquetage :

Non classé. Pour plus d'information, consulter la FDS.